



Réunion RPX du 22 septembre 2020



Octobre 2020

ORGANISATION FUTURE :

Pas de réorganisation sur 2020, ni au premier semestre 2021 concernant les unités de production.

L'UNSA restera vigilante au respect de ce calendrier.

VETEMENTS DE TRAVAIL :

La réunion sur les vêtements de travail sera réalisée sous la présidence de Matthieu FRANCOIS le 12 Novembre. Vos représentants RPX/ CC SCT ainsi qu'un représentant pour chaque métier seront présents.



Faites-nous remonter vos questions avant le 5 novembre

ASTREINTE HIVERNALE

Les dates d'astreintes hivernales sont :

Mardi 15/12/2020 au mardi 23/02/2021 pour toutes les unités voie sauf Épinal.

Lundi 14/12/2020 au lundi 01/03/2021 pour l'unité voie d'Épinal.



L'arrivée de la neige n'a pas de dates de début ni de fin, nous espérons que vous serez en capacité d'adapter vos tableaux en fonction de la météo tout en respectant les autres tableaux d'astreinte

NOTATIONS

Les dates des NAC 2020 :

Maitrise/Exécution : le **04/11/2020**

Cadre : le **24 /11 /2020**

N'hésitez pas à vous rapprocher de vos représentants UNSA si vous êtes concerné par cette NAC.

RESULTAT DE L'AUDIT (ANS)

Acceptable en management
Acceptable en opérationnel



Nous nous félicitons de ce résultat et saluons le travail réalisé par l'ensemble des agents de notre établissement.

DEPLOIEMENT DE L'OUTIL INFORMATIQUE ASR : (remplaçant d'Astrid et Sophie)

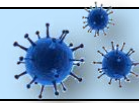
Toujours en cour de développement à l'Infrapôle Lorraine :



- Nombre d'agents à former : 620 agents.
- 62 sessions de formation prévues d'être réalisées sur ½ journée (10 agents par session).
- REX INFRAPOLE Nord Pas de Calais (équivalent à notre taille) est le seul Ets à être totalement passé sur ASR : durée de déploiement minimum 1 an.

N'hésitez pas à nous faire part de vos difficultés lors de ce déploiement.

TELETRAVAIL ET COVID 19



TELETRAVAIL

En phase expérimentale sur notre établissement.

Éligibilité des postes :

Unité :(uniquement TA et ATU)

Siège tous sauf 4 postes (poste de direction)

Pas d'avenant durant la phase expérimentale.



Cette phase expérimentale que veut mettre en place notre établissement exclut beaucoup de personnes en Unité.

Notre organisation Syndicale UNSA-FERROVIAIRE se battra pour que tous les postes qui permettent au minimum une journée de télétravail soient éligibles à celui-ci.

Aujourd'hui avec la deuxième vague qui est arrivée, c'est plus que jamais le télétravail qui prime comme le recommande le gouvernement et le conseil scientifique.

Donc sauf motifs impérieux rien ne doit empêcher les agents qui le peuvent d'être en télétravail.

Pour rappel : Deux jours de télétravail pour les zones vertes et trois jours pour les zones rouges, tant que la situation sanitaire n'est pas réglée.

Pour l'UNSA-Ferroviaire, il aura fallu l'épisode de la crise sanitaire pour mettre en lumière que le télétravail peut se révéler efficace. Plusieurs managers étaient méfiants sur le fait qu'ils n'avaient pas de regards sur le travail réalisé par les agents à leur domicile. Dans un contexte difficile pour l'ensemble des Français, ce mode de travail a permis à certaines entreprises de ne pas sombrer. Il est important de rappeler que la mise en place du télétravail doit être basée sur une relation de confiance.

ENFIN VOUS TROUVEREZ CI-DESSOUS LES PROCHAINES DATES DES RÉUNIONS RPX ET CSSCT



La réunions RPX 2020 se déroulera le : 8 décembre 2020

La réunions CSSCT 2020 se déroula le : 1 décembre 2020

Vos élus restent à votre écoute en ce qui concerne vos interrogations.

RPX INFRAPOLE LORRAINE

CSSCT

BERTRAND Pierre 06 16 82 59 98

Sébastien COLLOTTE 06 24 12 78 35

MANTEY Bertrand 06 09 20 48 35

Geoffrey BERTRAND 06 59 10 95 89



Le syndicat constructif qui vous défend



Adhésion 2020



Organisation Syndicale progressiste
SNCF & Branche ferroviaire

QUALIFICATIONS	COTISATION ANNUELLE	CREDIT D'IMPOT (88 %)	COUT REEL ANNUEL POUR L'AGENT	COUT REEL APRES CREDIT D'IMPOT PAR MOIS
A/B - TA	89 €	59 €	30 €	2,52 €
C - TB1	98 €	65 €	33 €	2,78 €
D1 - TB2	110 €	73 €	37 €	3,12 €
D2 - TB3	122 €	81 €	41 €	3,46 €
E1	122 €	81 €	41 €	3,46 €
E2	136 €	90 €	46 €	3,85 €
F1	148 €	98 €	50 €	4,19 €
F2	169 €	112 €	57 €	4,79 €
G1	181 €	119 €	62 €	5,19 €
G2	198 €	131 €	67 €	5,61 €
H1	213 €	141 €	72 €	6,04 €
H2	234 €	154 €	80 €	6,69 €
C3	251 €	166 €	85 €	7,11 €
CONTRACTUELS				
Exécution	95 €	63 €	32 €	2,69 €
Maîtrise	122 €	81 €	41 €	3,46 €
Cadre	151 €	100 €	51 €	4,28 €
ALTERNANTS	48 €	32 €	16 €	1,36 €
RETRAITES	48 €	32 €	16 €	1,36 €
VEUVES/VEUFS	24 €	16 €	8 €	0,68 €

Si vous souhaitez adhérer, renvoyez ce bulletin à :
UNSA-Ferroviaire LORRAINE
ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org

BULLETIN D'ADHESION

NOM _____
 Prénom _____
 N° CP _____ Grade _____
 Qualification _____ Niveau _____
 Contractuel : Exécution Maîtrise Cadre
 Adresse domiciliaire _____

 Ville _____
 Etablissement _____
 Lieu d'affectation _____
 Téléphone portable _____
 Adresse mail _____
 J'autorise l'UNSA-Ferroviaire à me faire parvenir de la documentation sur ma boîte mail.
 A _____ le _____
 Signature :

Le prélèvement automatique de la cotisation permet un règlement échelonné en 4 fois (février, mai, août et novembre).



Si tu veux un
syndicat,

...viens à
l'UNSA !

UNSA Ferroviaire Lorraine :
Place du Général de Gaulle - Gare de Metz - Porte F - ☎ 03 87 62 67 64 ou 772 992
Villa Saint Jean - 18 Avenue Foch - NANCY ☎ 730 172
✉ ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org

UNSA Ferroviaire Lorraine

